



En collaboration avec
l'Église saint-Ignace et La Maison Magis



**Michel FÉDOU, avec la collaboration d'Agnès DESMAZIÈRES,
Odile FLICHY, Gaël GIRAUD, Paul LEGAVRE, Takao ONISHI,
Marc RASTOIN, et Catherine SCHMEZER**

Initiation à la théologie :
Annoncer l'Évangile hier et aujourd'hui

T00F (12h) • Mercredi de 19h30 à 21h
du 6 février au 10 avril, sauf le 6 mars

« Malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile », disait l'apôtre Paul. Dès les origines, les chrétiens ont entendu l'appel à transmettre la Bonne Nouvelle dont ils vivaient eux-mêmes. Le parcours tentera d'éclairer la vocation de l'Église à annoncer cette Bonne Nouvelle, depuis les *Actes des apôtres* et l'histoire des missions jusqu'aux réflexions actuelles sur l'annonce de la foi dans nos sociétés.

- 6 février **L'annonce de l'Évangile d'après les Actes des apôtres**
Odile FLICHY
- 13 février **L'annonce de l'Évangile dans les premiers siècles de l'histoire de l'Église**
Catherine SCHMEZER
- 20 février **Paul « apôtre des nations »**
Marc RASTOIN
- 13 mars **De saint François Xavier à nos jours : l'annonce de l'Évangile au Japon**
Takao ONISHI
- 20 mars **Théologies de la mission au XX^e siècle**
Michel FÉDOU
- 27 mars **De Paul VI au Pape François : une nouvelle évangélisation ?**
Agnès DESMAZIÈRES
- 3 avril **Annoncer l'Évangile dans le contexte de la société française : défis culturels, éthiques et ecclésiaux**
Paul LEGAVRE
- 10 avril **Annoncer l'Évangile à l'âge de la mondialisation : défis économiques et écologiques**
Gaël GIRAUD

Il est possible de s'inscrire à tout le cycle ou à la conférence.



Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : www.centresevres.com
« inscription en ligne »
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.

Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarifs :
13 € la conférence
90 € les 8 conférences

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.